

D 1140 URUGUAY: DÉBAT SUR L'AMNISTIE DES MILITAIRES

Faut-il amnistier ou non les responsables militaires pour les méthodes de répression utilisées par les militaires au pouvoir entre 1973 et 1985? Tel est le débat qui divise les forces politiques depuis le retour des civils au pouvoir, avec l'investiture du président Julio Sanguinetti le 1er mars 1985 (cf. DIAL D 1038).

En fin août 1986, le gouvernement proposait un projet de loi d'amnistie générale des militaires accusés de violation des droits de l'homme (généralisation de la torture, mort de 35 prisonniers sous la torture, "disparition" de 150 Uruguayens tant dans le pays qu'à l'étranger, mort en prison d'une soixantaine de prisonniers politique pour manque d'assistance médicale). Le projet gouvernemental était présenté comme complémentaire de la loi de mars 1985 votée par le Parlement pour permettre la libération de tous les prisonniers politiques. La proposition déclencha une vague de protestations dans les milieux politiques d'opposition ainsi que parmi les organisations de défense des droits de l'homme. L'Eglise catholique de Montevideo, par la voix de son archevêque et de sa Commission de pastorale sociale, prenait position contre "l'oubli et l'impunité inconciliables avec l'esprit de l'évangile". Pour leur part 17 généraux aujourd'hui en retraite, mais en activité au moment des faits, publiaient le 20 août 1986 un manifeste de justification. C'est le texte que nous publions ci-dessous.

Le projet de loi gouvernemental était repoussé par le Sénat uruguayen le 28 septembre 1986. Le 2 octobre suivant, les milieux militaires répliquaient par deux communiqués différents pour prendre la défense des militaires "injustement attaqués" et s'inquiéter des "garanties données au mouvement subversif marxiste".

Note DIAL

MANIFESTE DE GÉNÉRAUX EN RETRAITE

Nous, soussignés officiers généraux en retraite qui avons successivement exercé le commandement aux plus hauts niveaux hiérarchiques des forces armées au moment de la lutte antisubversive, extrêmement préoccupés par la campagne de diffamations et d'offenses contre ceux qui ont combattu, vaincu et sauvé la patrie de la folie passée de sédition et de terrorisme - pour leurs actions ou prétendues telles à l'occasion de cet affrontement - nous nous voyons dans l'obligation impérieuse de dire à l'opinion publique ce qui suit:

- Que nous n'avons pas renoncé ni ne renoncerons à assumer les responsabilités que l'exercice du commandement impose à tout militaire. Responsabilités, d'ailleurs, intimement liées à la conviction que le comportement des cadres subalternes a été marqué par le sens du sacrifice, par une morale élevée et par l'esprit patriotique, pour la défense des intérêts les plus nobles du pays et de son style de vie.

- Qu'à titre de contribution à la paix et au déroulement normal de la vie constitutionnelle du pays, nous avons gardé un silence prudent devant les décisions prises et les opinions exprimées publiquement par des personnes qui agissent dans les différents milieux sociaux, culturels et politiques de notre pays. Toutes décisions et opinions qui, de près ou de loin, remettent en question des comporte-

ments et des agissements du passé chez ceux qui, aux postes de commandement ou au niveau opérationnel, ont mené le combat antisubversif.

L'extrémisme de gauche s'est lancé, en prenant comme prétexte les opérations de la guerre antisubversive, dans une campagne de discrédit des forces armées dans le but de saper les fondements de l'institution, d'affaiblir sa force morale et son unité comme corps; il est allé sans hésiter jusqu'à élargir son attitude agressive aux centres sociaux de l'armée, aux familles du personnel militaire et aux membres des professions à l'oeuvre dans le cadre des forces armées, en allant jusqu'au point de leur refuser le droit d'exercer leurs activités au plan national.

Il est symptomatique que cette stratégie soit particulièrement arrêtée au moment où les autorités de la nation débattent du problème des droits de l'homme.

Tout cela concourt sans aucun doute à créer un état d'esprit national favorable à ses intérêts comme façon de faire pression sur ceux qui ont, en dernier ressort, à prendre les décisions.

Le rempart ultime du système démocratique contre les agressions intérieures et extérieures, ce sont les forces de sécurité. Il est donc de première importance, pour cet extrémisme qui cherche par tous les moyens à arriver au pouvoir, de détruire ces forces.

- Qu'il est utile de rappeler que, sous couvert des libertés que leur offrait le régime démocratique dans la décennie des années soixante, ils ont commencé à agir violemment pour parvenir au pouvoir; ces groupes largement minoritaires, encouragés et soutenus par le marxisme international, ont monté la machinerie subversive, mitraillé, incendié et fait de nombreuses personnes leurs prisonniers. Nombreux ont été les citoyens des divers secteurs sociaux, culturels, économiques, politiques, etc., qui ont vécu dans la crainte de leurs représailles.

La population a été agressée de l'intérieur et de l'extérieur par cette néfaste modalité de pénétration idéologique, qui a subverti la pensée des plus faibles et les a convaincus qu'on pouvait parvenir à une plus grande justice par la sédition, par le crime, par les atteintes à la vie et à la propriété.

Que se sont heureusement imposés la paix, l'ordre et la tranquillité publique, avec un coût très bas en vies humaines et en pertes matérielles, en comparaison de ce qu'ont connu et connaissent d'autres nations du continent.

Il est essentiel et de stricte justice de souligner que, pour y parvenir, les facteurs décisifs ont été la morale élevée, la conscience patriotique et l'efficacité des forces conjointes à tous leurs niveaux hiérarchiques; celles-ci ont oeuvré au rétablissement de la normalité, face à un état de besoin, avec l'aval de mesures d'exception approuvées par les pouvoirs librement choisis par le peuple, telles que le décret qui avait, en 1971, confié la lutte antisubversive aux forces armées et la déclaration de l'état de guerre intérieure par l'Assemblée générale et la loi sur la sécurité de l'Etat.

Nous gardons tous une vision claire de la situation que connaissait alors le pays. Aujourd'hui nous regardons l'avenir avec confiance - sans nostalgie du pouvoir - parce que les forces armées ont donné leur parole et parce que le peuple sait qu'elles tiennent leurs promesses. La tragique expérience que nous venons de connaître ne doit pas être oubliée.

L'accomplissement strict de la mission assignée est aujourd'hui l'axe central permettant au pays, après ré-institutionnalisation, de se développer démocratiquement dans un climat de paix, d'ordre et de respect. Nous laissons aux citoyens le soin de réfléchir sur ce qui se passerait aujourd'hui si les vainqueurs avaient été ceux qui, par la violence, visaient le pouvoir et les changements structurels.

Pour finir nous déclarons, en tant que citoyens que nous sommes actuellement, que nous avons été et sommes des défenseurs du système démocratique de l'existence conforme à la doctrine d'Artigas (1), sans ingérence du marxisme-léninisme apatride.

Lieutenant-général en retraite Hugo Chiappe Posse
Lieutenant-général en retraite Julio C. Vadora
Lieutenant-général en retraite Luis V. Queirolo
Lieutenant-général en retraite Bosacn Hontou
Lieutenant-général en retraite Pedro J. Aranco
Général en retraite Luis Forteza
Général en retraite Esteban Cristi
Général en retraite Eduardo Zubía
Général en retraite Juan J. Méndez
Général en retraite Antonio Cirillo
Général en retraite Hugo Linares Brum
Général en retraite Julio C. Rapela
Général en retraite Iván S. Paulós
Général en retraite Holmes Coitiño
Général en retraite Alberto Ballestrino
Général en retraite Manuel J. Núñez
Général en retraite Julio C. Bonelli

[1] Général uruguayen, héros de l'indépendance contre les Espagnols au 19e siècle (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)